

BULLETIN MUNICIPAL



Edition Janvier 2022

2021 - Déploiement de la fibre optique sur l'Agglomération



Meilleurs Vœux



Budget : Fonctionnement, Investissements, Fiscalité - Projets	3-5
Elections - Expositions	5-6
Fibre 64 – THD 64	7
Urbanisme - Habitat.....	8
Secrétariat - Biodiversité	9
Groupe scolaire.....	10-11
Commerce – Téléthon	12
Vie Associative	12-13
Vie pratique.....	14
Etat-Civil 2020-2021.....	15
Mariages été 2021 en images	16

Le mot du Maire

Chères Oussoises, Chers Oussois,

Depuis pratiquement deux ans, nous espérons sortir de cette pandémie. Nous pensions voir le bout du tunnel en ce début d'automne mais c'était avant la nouvelle mutation de ce virus.

Nous voilà en 2022 et cette covid est toujours présente avec, hélas, un nouveau variant plus contagieux.

Les scientifiques et les professionnels de santé recommandent majoritairement la vaccination car elle permet d'en limiter les formes graves. La confiance reste néanmoins l'élément majeur ! Il est de la responsabilité de chacun d'en décider.

Les restrictions nous contraignent à nouveau d'annuler la cérémonie des vœux.

Ce moment de remerciements à tous les bénévoles des associations, au personnel communal et aux enseignants est un moment privilégié pour accueillir et présenter les nouveaux habitants. Souhaitons « vivement » que l'année 2023 nous permette de renouer avec cette tradition ...

Le repas des aînés de plus de 70 ans est programmé pour le mois de mars. Espérons qu'il ne soit pas reporté !

Je remercie toutes les associations qui restent motivées à entreprendre malgré les restrictions qui leur ont été imposées et je souhaite que l'on puisse se retrouver à l'occasion de nos fêtes patronales fin août 2022.

Je salue également toutes les autres forces vives de notre village qui contribuent par leurs actions à donner une réelle dynamique sociale, économique et culturelle.

J'adresse également mes remerciements à tout le personnel municipal dévoué pour le bien de tous. Merci aux enseignants qui ont dû s'adapter à un enseignement à distance, aux différents protocoles et qui sans relâche continuent à éduquer, à inventer et à projeter des sorties pour le bien des enfants.

Pour 2022, la municipalité a prévu quelques investissements. Il s'agit, entre autres, de lancer la dernière tranche des travaux de trottoirs avec enfouissement des réseaux rue de l'église et de démarrer la réhabilitation du préfabriqué place des Fêtes.

2022 est aussi une année politique avec les élections présidentielles et législatives.

La date limite pour les inscriptions sur les listes électorales est fixée au 4 mars 2022.

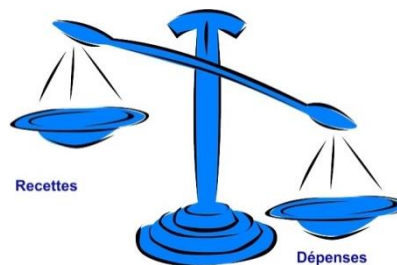
L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même adressons tout notre soutien et notre compassion aux familles qui ont été touchées par un deuil et à celles qui combattent la maladie.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 en espérant qu'elle vous apporte beaucoup de joie et de sérénité.

Bonne lecture à tous,

Votre Maire,
Jean-Claude BOURIAT

Budget 2021



Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Recettes 2021 = 801 473,00 €.

A noter que depuis 2014, les Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) de l'Etat diminuent chaque année : en 2014, la commune a perçu la somme de 139 451 € et en 2021 cette dotation était de 71 479 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges de personnel représentent 48% des dépenses de fonctionnement de la commune et les charges à caractère général 30%.

Dépenses 2021 = 575 406,14 €.

La différence entre les recettes et les dépenses constitue l'autofinancement c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissements sans recourir nécessairement à un emprunt.

Autofinancement 2021 = 247 717,49 €

DÉPENSES			
Chapitre	Libellé	2021	2020
011	Charges à caractère général	209 900	194 200
012	Charges de personnel	286 250	282 000
014	Atténuation de produits	19 478	17 000
023	Virement investissement	177 915	165 016,14
042	Transfert entre sections	2 500	2 500
65	Autre charges	91 430	103 330
66	Charges financières	6 500	7 390
67	Charges exceptionnelles	7 500	2 000
	Total	801 473	773 436,14
RECETTES			
013	Atténuation de charges	5 000	1 500
70	Produits des services	72 150	54 100
73	Impôts et taxes	568 136	581 408,14
74	Dotations	109 187	116 428
75	Autres produits	47 000	20 000
	Total	801 473	773 436,14

FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux pour 2020/21 ne changent pas malgré les baisses de dotations de l'état :

- Taxe foncière sur le bâti 11,93% (25,40% avec la part départementale)
- Taxe foncière sur le non bâti 41,01%

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 513 679 €.

Suite à la mise en place de la réforme sur la taxe d'habitation, le taux voté pour la taxe foncière sur le bâti inclut le taux communal de 11,93 % et le taux départemental appliqué de 13,47 %.

La totalité du produit sera versée à la commune en compensation de la perte de recettes liée à la suppression de la taxe d'habitation.

SECTION INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme et contribue à accroître le patrimoine.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment d'acquisitions de mobiliers, de matériels, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux.
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissements perçues en lien avec les projets d'investissements retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection de bâtiments publics).

DÉPENSES			
Chapitre/ Opérations	Libellé	2021	2020
16	Emprunts	58 000	51 140
64	Centre-bourg	102 000	100 000
65	Aménagements loisirs et sport	7 000	10 000
70	Bâtiments communaux	13 000	26 655,78
71	Réseaux	22 000	22 000
80	Voierie	70 000	50 000
82	Eclairage public	60 000	20 000
90	Achats de matériel	20 000	13 000
92	Eglise	10 000	6 800
96	Trottoirs avenue des Moulins	25 000	245 000
97	Création cabinet médical	48 000	
98	Rénovation pôle culturel et sportif	466 398,26	
Divers	Autres travaux et restes à réaliser		529 920,74
	Total	901 398,26	1 074 516,52
RECETTES			
021	Virement de la section de fonctionnement	177 915	165 016,14
10	FCTVA, taxes urbanisme, excédents N-1 de la section de fonctionnement	325 689,49	401 265,26
13	Subventions	62 130,50	104 727,63
040	Transfert entre sections	2 500	2 500
001	Report excédent d'investissement	333 163,27	401 007,49
	Total	901 398,26	1 074 516,52

Les principaux projets :

2021	2020
Rénovation du pôle culturel et sportif : - Rénovation du préfabriqué situé place des Fêtes. Aménagement centre-bourg : - Négociation pour l'acquisition d'une parcelle en vue d'aménager un parking. Autres travaux - Réfection de voirie communale - Rénovation du parc d'éclairage public - Finalisation des opérations lancées en 2020 - Acquisition d'un panneau lumineux d'informations	- Trottoirs Avenue des Moulins : - Aménagement de trottoirs avec enfouissement partiel des réseaux. - Création cabinet Médical - Finalisation des travaux entrepris en 2019 : pour rappel : réaménagement de l'ancienne école en cabinet médical pouvant accueillir plusieurs professionnels de santé. Autres travaux : - Réfection de voirie communale - Acquisition de radars pédagogiques

Les principales recettes d'investissement au chapitre 10 :

2021	2020
- Affectation du résultat de fonctionnement 2020 (247 717,49 €)	- Affectation du résultat de fonctionnement 2019 (295 450,26 €)



De gauche à droite :

Suzanne Artiganave, Bernadette Limerat, Michel Bardochan, Jean-Louis Lejeune, Sandrine Mengeole, Jean-Pierre Somprou, Claire Pupion, Bernard Capelle, Jean-Claude Bouriat, Romain Kalvikowski, Christine Courtade, Sylvie Zéroual, Séverine Server, Jean-Louis Coutenet, David Lassus-Portarieu, Geneviève Cambet, Nicole Gil, Grégory Leuridan. Christophe Soulagnet, absent sur la photographie.

Depuis son installation le 15 mars 2020, ce nouveau Conseil Municipal poursuit son action de rénovation des bâtiments communaux, de sécurité, d'enfouissement des réseaux en maîtrisant la fiscalité et l'endettement.

Toutefois, la pandémie, avec tous les protocoles restrictifs, est venue ralentir ses ambitions notamment en matière de loisirs, sport et culture.

2021 a vu le déploiement de la fibre optique tant attendue ! Le télétravail a modifié le mode de vie de nombreux foyers et le Très Haut Débit est devenu indispensable.



ÉLECTIONS 2020 MUNICIPALES



Quelques jeunes Oussois qui ont voté pour la première fois ...



Ces jeunes, à peine majeurs, ont utilisé leur droit de vote et donné ainsi leur avis lors des élections municipales 2020, départementales et régionales en 2021.



Prêt à voter?



Élection
Présidentielle 2022

ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
2022

Pour pouvoir voter lors des prochaines élections, vous avez **jusqu'au 4 mars 2022** pour vous inscrire.

Avant d'effectuer cette démarche, vous pouvez vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales, dans quelle commune, si vous n'avez pas été radié ou connaître l'adresse de votre bureau de vote.

Pour vos démarches administratives (papiers, citoyenneté, famille, logement, santé, etc.), accéder au service en ligne :

<https://www.service-public.fr/>



Rencontre de l'Art

LA
PASSION
DE
L'ART

La 5^{ème} édition de la « Rencontre de l'Art » prévue du 4 au 6 avril 2020 n'a pas eu lieu et cette manifestation culturelle en 2021 n'a pas non plus pu s'organiser en raison des divers protocoles sanitaires.

Le bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives sera installé à la Mairie à la salle du Conseil Municipal. Parallèlement, à la salle du Foyer Municipal une exposition vous sera présentée.

Pour respecter les gestes barrières, pas plus de cinq artistes seront présents les 10 et 24 avril 2022 et les 12 et 19 juin 2022.

En espérant que la 5^{ème} rencontre de l'art aura enfin lieu en 2023, ces mini-expositions de 2022 vous attendront.

Le programme, en cours de préparation, sera dévoilé prochainement sur la presse et sur www.ousse.fr.



Le THD (très haut débit) : Une des priorités pour réduire la fracture numérique entre les citoyens et faciliter le développement économique et touristique du territoire.

Le déploiement de la fibre dans les Pyrénées-Atlantiques est porté par le Département, les Communautés de communes et les Communautés d'Agglomération qui se sont associés pour créer le Syndicat Mixte La Fibre64.



Avec en moyenne 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande. Elle offre aux particuliers comme aux entreprises le moyen de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Le réseau THD64 est un réseau ouvert à tous les fournisseurs d'accès.

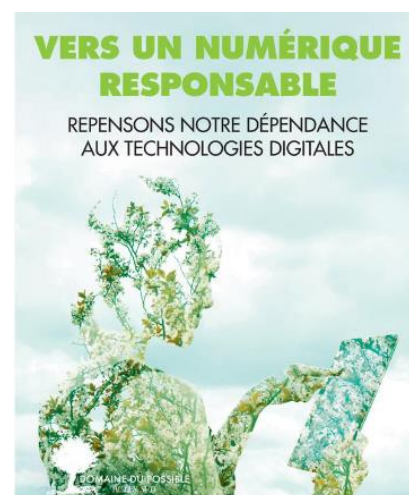
La Fibre64 et THD64 mettent à disposition des usagers des sites internet permettant de retrouver toutes les informations, la carte de déploiement, les tests d'éligibilité ainsi que de nombreux éléments à destination des particuliers, des professionnels et des collectivités.

Informations sur :

<http://lafibre64.fr/> et <http://thd64.fr/>

La crise sanitaire a révélé l'importance de cette technologie et répond à l'attente de chaque foyer. Le télétravail et les visioconférences se sont développés. Durant les confinements, l'éducation à distance s'est imposée. La fibre accélère le téléchargement, l'échange et le stockage de documents volumineux. Par ailleurs, les familles nécessitent un réseau de qualité pour diverses autres activités comme les démarches administratives, les prises de rendez-vous médicaux, les achats, les jeux, les réseaux sociaux, la télévision, etc.

Bien que le numérique soit devenu indispensable à chacun, n'oublions pas que cette révolution majeure a un impact considérable tant sur l'environnement qu'au niveau social. Il doit trouver sa place comme simple auxiliaire permettant aux citoyens de mieux vivre.





NOUVEAU :

A partir du 1^{er} janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent adresser à la commune leurs demandes de renseignements ou d'autorisations d'urbanisme, sous format dématérialisé.

Créez votre compte personnalisé sur la plateforme dédiée E-PERMIS, accessible à l'adresse suivante : <https://www.e-permis.fr>, et laissez-vous guider.

Une fois votre dossier validé, vous recevrez dans votre boîte mail un accusé d'enregistrement électronique attestant le démarrage de l'instruction de votre dossier, puis sous 10 jours, un accusé de réception électronique qui vous précisera notamment son numéro d'enregistrement.

Avec E-PERMIS, le dépôt de votre dossier en ligne est possible **24h sur 24h et gratuit**.

Vous économisez la reproduction de votre dossier en plusieurs exemplaires et vous pouvez consulter à tout moment l'état d'avancement de son instruction.

Un dépôt sous format papier directement en mairie ou par lettre recommandée avec accusé réception reste cependant possible.

Quelle que soit l'option choisie, les services de votre mairie restent préalablement à votre disposition pour vous fournir tout renseignement souhaité et vous accompagner dans le montage approprié de votre dossier.



La Maison de l'Habitat et du Patrimoine accompagne les propriétaires de l'agglomération, porteurs d'un projet d'amélioration énergétique de leur logement !

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ! Mais pour réduire ses consommations énergétiques, il est parfois nécessaire d'engager des travaux. La Maison de l'Habitat et du Patrimoine à Pau, accompagne les propriétaires occupants, les bailleurs et les investisseurs dans leur projet.

Un conseil technique, neutre et gratuit, permet aux propriétaires d'identifier les postes de travaux à privilégier et d'estimer les économies d'énergie après travaux. La performance énergétique d'une maison ou d'un appartement repose sur trois points essentiels : l'isolation des parois opaques (toit, planchers et murs), le système de chauffage et la ventilation, afin d'éviter tout problème d'humidité. L'isolation doit s'appréhender aussi bien en pensant aux périodes de froid qu'aux beaux jours et aux fortes chaleurs. Avec le réchauffement climatique, demain, il deviendra aussi crucial de bien maintenir la fraîcheur dans son logement !

Sous certaines conditions liées aux ressources du demandeur mais également à l'ambition énergétique du projet, des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et des collectivités locales sont mobilisables et peuvent permettre de financer jusqu'à 50% du projet. La Maison de l'Habitat et du Patrimoine accompagne les propriétaires pour le dépôt des dossiers de demande de subventions auprès des divers financeurs. Elle informe également sur les aides MaPrimRénov et sur les coups de pouce via les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Pour assurer un conseil de qualité auprès des habitants des 31 communes de l'agglomération, la Maison de l'Habitat et du Patrimoine s'appuie sur ses partenaires techniques : Soliha et les conseillers « FAIRE ».

Maison de l'Habitat et du Patrimoine - 18 rue des cordeliers 64000 PAU - 05 59 82 58 60
maison.habitat@agglo-pau.fr - www.pau.fr

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h30 - Fermé le jeudi



2021 :

Un début d'année difficile au secrétariat de la commune !

Durant le premier semestre, les élus ont palié tant bien que mal à l'absence de la Secrétaire Générale pour cause de maladie suivie d'une mutation.

Confrontés à la difficulté d'obtenir un remplacement, à des changements de logiciels et à des tâches spécifiques aux collectivités locales, le Maire et ses adjoints ont joué le rôle de secrétaire en répondant au mieux aux diverses demandes.

Le Conseil Municipal remercie vivement les administrés pour leur patience et leur indulgence et exprime sa gratitude aux personnels des services de l'agglomération pour leur aide et leur soutien.

En août 2021, Martine Vergez a pris ses fonctions de Secrétaire Générale et depuis le 4 janvier 2022, Corinne Degioanni occupe le poste d'adjoint administratif à raison de 15 heures par semaine.



Martine Vergez



Corinne Degioanni

L'accueil est ouvert au public :

- Mardi de 13 h 30 à 18 h,
- Mercredi de 8 h 30 à 12 h,
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Vos questions/réponses faciles par mail :
mairie.ousse@wanadoo.fr

LA BIODIVERSITÉ

Pour la deuxième année consécutive un **défi citoyen sur le thème de la biodiversité** en ville est proposé aux habitants paloïs.

Une nouveauté cette année :

Ce défi est ouvert aux résidents de l'agglomération

Pour attirer une faune et une flore riche et diverse en ville, sur son balcon et dans son jardin, l'**association Ecocène**, soutenue par la Ville de Pau, l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et la Région Nouvelle Aquitaine, **recherche 30 foyers** (personnes seules, en couple ou familles) pour cette seconde édition du défi biodiversité qui aura lieu **de mars à juin 2022**.

Pendant toute la durée du défi, des moments de convivialité seront proposés aux participants pour échanger leurs expériences et astuces, se documenter, s'informer, fabriquer, etc. Des ateliers familles seront proposés tous les mois (ateliers pratiques, visites, actions citoyennes, etc.). Un lien avec les familles ayant déjà participé à ce défi l'année dernière sera mis en place.

L'ensemble des événements proposés est gratuit.

Les inscriptions sont ouvertes à tous les habitants l'agglomération **jusqu'au mercredi 2 mars 2022** et se font auprès d'Ecocène au 05.59.32.12.36 ou à l'adresse mail defibiodiv@ecocene.fr





Sandrine Bergès, directrice

2021-2022 : 144 élèves

Inscriptions possibles
toute l'année à la mairie

Depuis le premier confinement, l'équipe enseignante, l'équipe municipale et les parents d'élèves vivent au rythme des restrictions et des divers protocoles. Il faut protéger mais il est indispensable d'assurer l'éducation. Les professeurs se sont investis dans un enseignement à distance. La reprise scolaire en présentiel fut un soulagement pour les parents malgré leurs inquiétudes. Les formateurs et le personnel communal ont fourni tous leurs efforts pour continuer dans les meilleures conditions possibles.

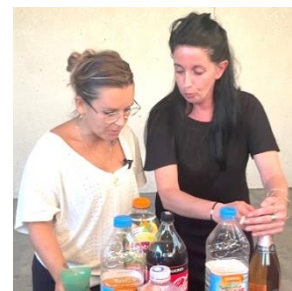
Pour palier au manque de blouses et de masques, une solution en urgence a été mise en place avec des bénévoles : Geneviève Cambet, Nicole Gil, Béatrice Mauries et Christiane Soudar ont transformé leurs salons en usine textile pour habiller l'équipe pédagogique et venir en aide à l'ADMR de Soumoulou et l'EPHAD de Pontacq.

Les enseignants, les parents, la municipalité affrontent toujours cette crise sanitaire et sans relâche continuent leur mission d'apprentissage et du développement personnel des enfants.

Les parents restent dynamiques. Charles Revaux, président de l'Association des Parents d'Elèves et son équipe se mobilisent pour voir l'aboutissement des projets en cours.



Mai 2020



Septembre 2020

Mai 2021

Des parents d'élèves ambitieux, dynamiques et optimistes

Les membres du bureau de l'Association des Parents d'Elèves sont les personnes suivantes :

Charles Revaux, Président
Jean-Julien Vonfelt, Vice-Président
Charlotte Caussat, Trésorière
Estelle Devic-Esperon, Vice-Trésorière
Céline Marotel, Secrétaire
Nathalie Benedetti, Secrétaire adjointe
Dominique Hourie, Secrétaire adjointe.

Courant septembre, ils ont proposé un moment d'échanges et de convivialité aux parents et professeurs. Malgré l'exigence du pass-sanitaire, les parents sont venus nombreux. Ils ont apprécié se retrouver, discuter avec les professeurs et pour les nouveaux ce fut un plaisir de pouvoir faire connaissance.



Début octobre, le bureau s'est réuni et les mamans Alexandra, Géraldine, Elodie et Gwendoline sont venues renforcer l'équipe. Beaucoup de projets ont été envisagés.

La première manifestation, **une soirée halloween**, a eu lieu **vendredi 22 octobre** au foyer municipal avec bien sûr le pass-sanitaire.

Les familles ont répondu présentes et petits et grands ont apprécié cette soirée.

Octobre 2021



Octobre 2021



Décembre 2021 – Cidre chaud, chocolat chaud, crêpes et de belles décorations

Les activités proposées ont pour but de financer diverses sorties scolaires. Les organisateurs de ces manifestations se félicitent donc de voir les parents s'investir et participer nombreux.

Cette année, une classe de neige est envisagée. Si les règles sanitaires l'autorisent et avec l'aide financière de tous, les classes de CM1-CM2 pourraient étudier dans un milieu différent, vivre une expérience nouvelle grâce à un apprentissage visant à développer chez l'enfant la cohésion, l'autonomie, la responsabilité tout en profitant des plaisirs du jeu, de la découverte et du sport.



L'atelier d'impressions et de graphisme ICOM 2000 est connu à Ousse depuis vingt ans. Soucieux de satisfaire leur clientèle, Eric et Isabelle Bœuf s'efforcent d'améliorer et diversifier l'offre de leur magasin.

Aujourd'hui, avec leur fille Caroline et leur gendre Jérôme, ils veulent plus qu'un commerce ! Ils tentent de créer un lieu intergénérationnel de convivialité au cœur du village. Dans cet esprit, ils ont aménagé un terrain de pétanque et une terrasse où chacun peut s'y retrouver, y faire une pause, lire le journal, prendre un café ou une boisson rafraîchissante. Les viennoiseries ou les sandwiches, par exemple, sont à quelques pas à la boulangerie et déjà, malgré le froid, les clients s'y installent volontiers.

Ce point, au centre bourg, propose des services divers et variés :

depuis le 25 janvier 2022, un relais postal (envoi de courriers et colis) y est installé.



Motrio - Garage Route 64

4 chemin Cambus – 05 59 81 81 93

www.motrio.fr

garage.ousse@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Alain Domenjolle a eu la fierté de voir son fils reprendre son ancienne affaire. Depuis le 19 avril 2021, Thomas Domenjolle est le gérant du garage « Route 64 ».

Téléthon

Les sept communes Andoins, Artigueloutan, Idron, Lée, Nousty, Ousse et Sendets s'associent chaque année pour organiser des animations sur chaque commune et une animation groupée sur la commune organisatrice. 2020, avec la crise sanitaire aucune manifestation n'a pu être proposée. 2021, c'est Lée qui a mené à bien ce projet d'entraide malgré les restrictions et une météo pluvieuse. En décembre 2022, ces rencontres inter-communales se feront sous la présidence de Ousse. La commune appelle d'ores et déjà les associations à se préparer et à se mobiliser pour cette action.

Somme remise à l'AFM Téléthon par les actions menées sur ces sept communes :

2019 : 7 164.24 € - **2021** : 4 665.87 €.



2021 à Lée

lors de la soirée guinguette.

Quelques Oussois au rendez-vous.

Les Anciens Combattants

Pour terminer les travaux de l'emménagement de la place de la Mairie, la mairie a été repeinte et une grille de protection autour du Monument aux Morts a été installée.

La municipalité a voulu que ces derniers ouvrages soient réalisés pour les cérémonies 2020. Jusqu'au 8 Mai 2021, les cérémonies se sont déroulées avec une poignée de personnes pour les raisons de crise sanitaire que chacun connaît bien.





11 Novembre 2021 : Les adhérents et sympathisants ont pu enfin se retrouver autour d'un repas au restaurant l'Amandier à Morlaàs ! Malgré les restrictions du pass-sanitaire, l'apéritif annulé et les enfants du groupe scolaire « Jules Verne » qui n'ont pas pu venir chanter la Marseillaise par mesure de sécurité, ce fut une belle journée de commémoration.

L'Amapousse

Présidente de l'association : Carole Faure

Site : <https://amapousse.wixsite.com/amapousse>

à retrouver également sur le site de la commune www.ousse.fr

Mail : amapousse@orange.fr



16 décembre 2021

A gauche, l'écrivain Michel Brome-Tome qui écrit désormais sous son vrai nom Michel Boisson vous présentera son nouveau roman le 14 avril 2022 au foyer municipal.

foyer
d'animation

Comme toutes les associations, le Foyer d'Animation a également subi la crise sanitaire ! Cependant, Nathalie Bordinat continue d'assurer quatre séances de gymnastique dont deux pour les seniors et Hélène Cholet deux cours de Yoga.



Les adhérents de la section pétanque ont continué leur loisir dès qu'ils en ont eu l'occasion. Samedi 22 janvier 2022, ils se sont réunis pour un tournoi amical. Le président du Foyer d'Animation et son équipe se veulent optimistes pour cette nouvelle année souhaitant proposer des sorties culturelles et sportives.

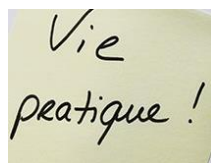
L'Assemblée Générale aura lieu le **19 février 2022** au Foyer d'Animation avec l'espoir de pouvoir proposer un apéritif à l'issue de la réunion.

Comité des Fêtes

La présidente Stéphanie Clémot et son équipe restent mobilisés pour proposer les traditionnelles fêtes patronales fin août. Ils ont aussi envisagé de renouer avec les fêtes de la St Jean mais bien sûr dans l'expectative des mesures à venir ...



Pierre Courroux reste président du Football Club Ousse. La COVID est venue là aussi perturber leurs activités sportives. Les joueurs ont sauvegardé la cohésion de groupe et ont montré leur dévouement lors de la rénovation des vestiaires. Depuis, les entraînements et les matchs ont repris. Les supporters sont les bienvenus au stade Bernadets.



RAPPELS

Particuliers / Jardinage et Bricolage

Afin de préserver le repos et la tranquillité du voisinage, les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Professionnels / Travaux et bruits

L'utilisation d'appareils bruyants par les professionnels est autorisée du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Elle est interdite les dimanches et jours fériés.

Pour de bonnes relations de voisinage

- Entretenir et contenir sa haie à l'intérieur de la propriété en limite du domaine public et privé ;
- Elaguer ses arbres pour en éviter la chute sur les voies publiques et privées, sur les clôtures et sur les habitations voisines.

Nos gentils compagnons :

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à prévenir leur divagation, ramasser les déjections canines sur les trottoirs ou la chaussée pour éviter toute gêne pour le voisinage et les passants.

Collecte des déchets :

Consultation ou téléchargement du memotri vous concernant sur :

<https://www.pau.fr/article/dechets--le-memotri-pour-connaître-les-jours-et-horaires-des-collectes>



MAISON COUPAU

44 Rue de l'Ayguelongue

64420 SOUMOULOU

05 59 04 69 83

valleedelousse@admr64.org

ADMR de la Vallée de l'Ousse

Permanences d'accueil et téléphonique :

- ◆ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
- ◆ Mercredi de 09 h 00 à 12 h

LES NUMEROS A CONNAITRE EN CAS D'URGENCE :

Gratuitement 24H/24 & 7J/7

SAMU : 15 – GENDARMERIE : 17 – POMPIERS : 18 - URGENCES : 112

Service aux malentendants : 114

Accueil personnes sans abris : 115

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

Drogue, alcool, tabac Info : 0800 23 13 13

Sida info service : 0800 840 800

NUMEROS UTILES :

- Assistance sociale : 05 59 02 60 95
- Conciliateur justice (complexe république Pau) : 05 59 27 96 68
- Déchets : 05 59 14 64 30
- Eau potable - Dépannage 24h/24 : 05 62 90 09 44

Centre bourg – Services de proximité

Services médicaux :

Médecins :

Docteur Pascale Bellocq 05 64 17 15 16

Docteur Candice Morel 05 64 17 15 16

Docteur Michel Chevalier 05 59 81 82 83

Infirmière :

Anne Vandoit 06 03 99 14 44

Kinésithérapeute :

Philippe Hirou 06 60 36 82 58

Chirurgien-dentiste :

Kemal Chaubeyre 05 64 17 15 48

Autres services :

Vétérinaire :

Docteur Jean-Louis Coutenet 05 59 77 31 34

Pharmacie Anne Coutenet 05 59 81 84 73

Institut et Spa Natur'ile 05 59 81 49 80

Salon de coiffure Boucl'chic 05 59 81 89 28

ICC Informatique 05 59 77 30 70

ICOM 2000 05 59 92 07 97

Boulangerie Perez :

L'atelier des saveurs 05 59 81 71 82

Les autres commerces et artisans sur www.ousse.fr

NAISSANCES 2020

6 janvier	MAROTEL NICOLAU Louen
6 mai	MENDY Nino
6 juin	DENIS Lohan
11 juin	DE RESSÉGUIER Lou
12 juin	LESOT Basile
2 août	BURE MIRANDA Coline
5 août	RODRIGUES FERREIRA Élise
28 août	KEMOKO Énoa
7 septembre	BAZET Chloé
18 septembre	SEMMAU Noé


NAISSANCES 2021

26 juillet	BAYLOU Julia
15 août	CABRERA GELCI Aristide
16 août	MIGNONAT Adrien
26 août	FLECHELLE Méline
15 septembre	BACILE Sharly
23 septembre	KERJAOUËN BIELA Clément
5 novembre	SOULIER Noé
1^{er} décembre	LEVASSEUR Lise

MARIAGES 2020

1^{er} août	BELOT Audrey et ISSOULIÉ Geoffrey
1^{er} août	ROUANET Lucile et TEIRBROOD Thomas
17 octobre	CABRERA Virginie et GELCI Michaël


MARIAGES 2021

24 avril	DOERR Catherine et WEISS Louis
10 juillet	ESPÉRON Estelle et DEVIC Jérôme
12 juillet	VIROULEAU Elsa et PENNE Jérôme
14 juillet	FOISSARD Amandine et GAMET Pierre
17 juillet	LAHOUN-PÉCOUSTAU Julie et BOURDALÉ-DUFAU Cyril
16 août	NICOLAU Céline et MAROTEL Loïc

PACS 2020


8 janvier	MEERKATZ-GOUFFÉ Vanessa et COM-NOUGUÉ Laurent
5 février	CASTANG née MONDIN Marie-Pierre et ANTIER Serge
13 mars	PROVOST Julie et LEVASSEUR Damien
9 décembre	LONGUET-BEYER Nathalie et LASSERON Pierre

PACS 2021

24 février	LARROUY Tiffany et BRAU Julien
23 juin	NOHET Laëtitia et BENNE Matthieu
13 juillet	HIDALGO-BARQUERO Angélique et MARIAUD Olivier
21 décembre	ANDRE Luc et PITON Christophe

DECES 2020

21 janvier	BIBI Larbi
7 mars	LARRIEU Claudine
17 mars	LHOSPITAL Gisèle
29 mai	CAZAUX Sagrario
2 septembre	SAURY Hubert
23 septembre	GONNE Jeanne
16 octobre	PUTS Roger
28 octobre	FIACRE Pascal
19 novembre	BOIVIN Angèle

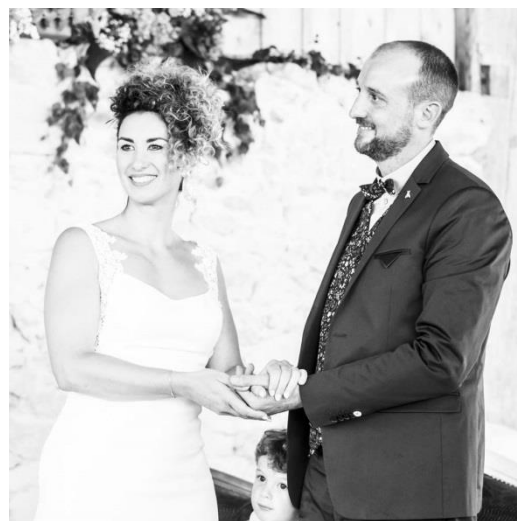

DECES 2021

5 mars	PERRUSSEL Hélène
9 juin	MOURICHOUX Marie-France
18 juin	STEMLER Raoul
20 octobre	RIVIÈRE Jocelyne
10 décembre	PONSET Philippe
26 décembre	BENNE Christian

ETE 2021 Mariages en images



10 juillet
Estelle ESPERON et Jérôme DEVIC



12 juillet
Elsa VIROULEAU et Jérôme PENNE



14 juillet
Amandine FOISSARD et Pierre GAMET



17 juillet
Julie LAHOUN-PECOUSTAU
et Cyril BOURDALÉ-DUFAU



16 août
Céline NICOLAU et Loïc MAROTEL